

Les fouilles

Autor(en): **Cart, William**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **1 (1887)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-237021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES FOUILLES

Personne, en enfonçant la pioche dans le sol tant de fois bouleversé de notre Aventicum, ne s'attend à trouver une Vénus de Milo. Bien ambitieux déjà sont ceux qui espèrent découvrir une mosaïque de valeur artistique ou un bronze, de facture provinciale sans doute, mais reproduisant un illustre original. N'ayant jamais eu d'espérances aussi hardies, nous avons tout lieu d'être satisfaits des résultats de nos premières fouilles. Assurément il ne s'est pas dévoilé à nos yeux d'horizons nouveaux, mais ce que nos ouvriers ont sorti de la terre est généralement intéressant, parfois même presque beau.

La plupart des découvertes ont été déjà portées à la connaissance du public par les journaux. Nous signalerons spécialement quelques articles, dont nous reproduirons ci-dessous plus d'un passage ; ce sont ceux de M. Caspari dans la *Feuille d'avis d'Avenches*, de M. Ch. Morel dans le *Journal de Genève* (27 janvier 1886), de M. Eug. Secretan dans la *Gazette de Lausanne* (28 janvier 1886), de M. Schneider dans l'*Anzeiger für schweizerische Alterthums-kunde* (1886, N^{os} 2, 3). Les membres de l'Association s'attendent à bon droit à apprendre de nous directement quels sont les travaux qui ont été exécutés, et à quoi ils ont abouti.

En décembre 1885, on s'est mis à l'œuvre, et tout d'abord on a essayé de retrouver aux Prés-Laits, dans la partie septentrionale de l'enceinte (à gauche de la route de Morat, peu avant d'arriver au mur), quelque mosaïque dont la présence paraissait attestée par de nombreux petits cubes de marbre trouvés dans les environs. Mais on n'a réussi à mettre au jour que les fondations de constructions qui, vu leur simplicité, semblent avoir appartenu

aux dépendances d'une maison de maître. On a dressé le plan de ces substructions, qui avaient évidemment été déjà fouillées et exploitées en partie ; quelques petites pièces allongées, de quatre ou cinq mètres de long sur trois de large, avaient des parquets grossièrement cimentés ou pavés ; on y a constaté des restes d'hypocaustes, soit appareils à chauffer des salles de bains.

Nos recherches se sont ensuite portées sur un autre point. Nous avons exploré la propriété de M. Blondel, où se trouve l'usine de lait condensé, en face du bâtiment dit le Paon, immédiatement au sud de la ville actuelle et bordant à gauche la grande route de Payerne.

Il y a une quinzaine d'années, en creusant les fondations de la fabrique de lait condensé, on avait trouvé une tombe renfermant des ossements de jeune fille, des jouets et deux vases en verre, l'un d'eux portant cette inscription : *Vivas in Deo* (vis en Dieu). Ces mots démontraient, sans que le moindre doute fût possible, que le tombeau d'où l'on avait extrait ces vénérables fragments était un tombeau chrétien. C'était la première trouvaille de ce genre faite à Avenches. Il s'agissait donc de savoir si cette tombe était isolée, ou s'il y avait eu un cimetière antique le long de la route, aux portes de la cité. Puis il fallait se demander si, contrairement à toutes les opinions admises jusqu'ici, païens et chrétiens s'étaient servis d'un seul et même cimetière. Ces questions étaient assez intéressantes pour engager le Comité à commencer des fouilles sur ce terrain, des deux côtés de la fabrique actuelle.

Le 28 décembre 1885, on ouvrit, en aval de l'usine, deux tranchées de 1^m20 ; on en sortit plusieurs fragments de verre bleuâtre, ainsi que des ossements d'hommes et d'animaux. De plus, on constata, à un mètre de la surface, un lit de chaux reposant sur un pavement. Tout ceci n'était en soi que d'un médiocre intérêt, mais rendait plus que probable l'existence en ce lieu d'un cimetière antique.

Malgré le mauvais temps, les travaux furent continués en janvier 1886, cette fois en amont de la fabrique ; ils amenèrent la découverte de beaucoup d'ossements d'hommes et d'animaux, de nombreux fragments d'urnes et de briques de grandes dimensions,

de morceaux de verre, de débris de cercueil en bois de chêne avec des clous, enfin de plusieurs pierres funéraires avec ornements, sculptures ou inscriptions. On connaissait une autre voie sépulcrale, située au lieu dit Pré-du-Tirage, près du chemin de fer conduisant à Morat, qui fut explorée de 1879 à 1880. Mais elle n'avait fourni que des urnes cinéraires, des débris de poterie et de verre : ni inscriptions, ni sculptures. L'emplacement fouillé par nous est donc d'un intérêt bien supérieur.

Deux rangées de tombes, disposées en gradins, ont été constatées ; la rangée inférieure semble se continuer sous le lit du ruisseau qui coule au pied de la route de Payerne. Pour dégager les monuments enfouis, peut-être, sous ce ruisseau, il faudrait le détourner, et étendre les travaux même sous le talus de la route. Cette opération, un peu difficile et d'ailleurs chanceuse, entraînerait de grands frais. Il a fallu y renoncer pour le moment.

En fait de monuments sculptés, le plus important est un fragment d'édicule, en pierre du Jura, comprenant deux niches qui étaient destinées à recevoir les bustes des époux. La niche de droite seule est conservée avec la tête barbue du défunt. L'espace compris entre la niche et la frise est orné d'un dauphin ; la frise elle-même présente, en traits effacés et peu distincts, les signes IIXXI'XXIXXIXI. On a voulu y voir des *sigles* chrétiens (initiales dissimulées des mots grecs Jésus-Christ), mais il semble plutôt que ce ne soit qu'un simple ornement. Le fronton est décoré de rosaces et d'une branche.

D'un autre tombeau en marbre blanc, il ne reste plus qu'une colombe, occupant l'espace au-dessus de la niche à portrait. L'oiseau est un peu haut sur jambes, un peu trop ramassé, mais le bec est caractéristique : c'est bien une colombe que nous avons devant nous.

A quelle religion appartient ce monument ? telle est la question qui se pose tout d'abord. Sur les tombeaux païens on voit fréquemment des oiseaux de tout genre, seuls ou en groupes, buvant ou picotant des grains et des fruits. D'autre part, on trouve si souvent des colombes sur les pierres funéraires chrétiennes, avec ou sans rameau d'olivier dans le bec, que ce symbole est devenu l'un

des plus connus, même en dehors des archéologues de profession. Généralement elles sont sculptées en faible relief, ou dessinées en creux dans le marbre ; la nôtre est sculptée en relief se détachant assez vigoureusement sur le fond. Néanmoins elle a tellement de ressemblance avec les colombes chrétiennes que, sans prétendre trancher la question, nous penchons plutôt à la ranger parmi ces dernières.

Un troisième monument était surmonté d'une pomme de pin en marbre, d'une hauteur de 22 cm. sur 18 cm. de diamètre, et fixée par une pièce de fer sur un socle de la même pierre. Ce symbole est très fréquent sur les tombeaux païens, mais il s'en trouve aussi des exemples dans les cimetières chrétiens.

Voici, dans l'ordre dans lequel elles ont été trouvées, les inscriptions les plus importantes. Nous passons sous silence seulement celles qui ne présentent plus que quelques lettres, et sur lesquelles tout essai de restitution serait inutile.

1.

M
LA !
SAT urnina ?
CONI ux

A Saturnina, son épouse.

2.

RG	N
ANN	XX
M	N P

Les lettres M N P signifient *peut-être* : MONUMENTUM NOVUM POSITUM, c'est-à-dire le monument a été posé neuf, autrement dit, n'ayant jamais servi, fait spécialement.

Nous n'avons pas trouvé d'autre exemple de cette abréviation.

On pourrait être tenté de voir dans la première ligne les restes de *Virginius* ou *Virginia*, appellation qui n'est pas rare sur les épitaphes chrétiennes. Voyez Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, pag. 667. Les lettres M N P restent problématiques.

3. Fût cylindrique en pierre de Neuchâtel, haut de 1^m45 sur 38 cm. de diamètre, au milieu duquel a été taillée une surface plane de 18 cm. sur 27 cm. pour recevoir l'inscription.

D . M	Diis Manibus
D . IVL.	Decimi Julii
I V N I	Juniani
IVLIIT	Julia ? it
VLN.VX	ullina uxor

Aux dieux mânes de Decimus Julius Junianus Julia ... itullina son épouse.

On remarquera à la 5^e ligne les *ligatures* **L** pour **LL** et **N** pour **IN**. — Le **I** dépassant les autres lettres, à la 4^e ligne, est peut-être dû uniquement à une erreur du graveur. M. Wavre, notre collègue de Neuchâtel, lit cette ligne **IVL.LIT**, mais nous ne pouvons pas découvrir sur l'original autre chose que les lettres que nous reproduisons ici.

4. Grande plaque de marbre de Neuchâtel, surmontée d'un fronton où se détachent, en léger relief, un croissant et une étoile. (Voir au frontispice de ce Bulletin).

D . M	Diis Manibus
MARCI	Marci
ALPINI	Alpini
VIRILIS	Virilis

Aux dieux mânes de Marcus Alpinus Virilis.

Le *nomen gentilicium* Alpinus se retrouve dans une inscription de Wettingen près Baden. (Mommsen, *Inscr. Conf. Helv.*, 241.) La forme du génitif *Alpini* (plus tard on aurait dit *Alpini*), ainsi que les lettres bien carrées montrent que cette inscription est de la meilleure époque. — Il est rare de trouver un prénom comme *Marci* écrit en toutes lettres.

D . M .	DIS MANIBUS
PAVLIN SAPID	Paulini Sapidii
VIR . AVG	Seviri Augustalis
PAVLIN . PRIMI	Paulinus Primi-
TIVS FIL . ET	tius filius et
DONATVS	Donatus
LIB	libertus

F C faciendum curaverunt

Aux dieux mânes de Paulinus Sapidus, sévir augustale, Paulinus Primitius, son fils, et Donatus, son affranchi, ont fait élever (ce tombeau).

Les Augustales étaient une corporation composée en général de riches affranchis, et qui avait pour mission de célébrer le culte des empereurs. Ils avaient pour chefs un comité de six membres (*Seviri*). Jamais un chrétien n'aurait accepté cette charge, c'est évident.

6.

POMP . GET
POMP . DIC
ET PRIMV
EDVCAT

Pomp... Dic... et Primu. à Pomp... Get. leur éducateur.

Pour plus d'un de ces monuments, nous avons déjà dû nous demander à quelle religion il appartenait. Nous devons maintenant nous poser la même question pour le cimetière tout entier. Or la réponse n'est pas facile. Commençons par établir que la présence de débris de cercueils en bois ne prouve rien d'une manière absolue, l'inhumation ayant été pratiquée par les adhérents de l'ancien culte aussi bien que la crémation.

Un seul tombeau est incontestablement chrétien : celui qui renfermait le vase avec la fameuse inscription *Vivas in Deo*. Incontestablement païen est celui du *Sevir Augustalis*. Nous pouvons

aussi ranger sans hésitation parmi les tombes païennes celles qui portent la suscription D. M. (Diis Manibus). Il est vrai que ces mots se trouvent parfois sur des pierres chrétiennes, mais c'est une exception si rare que, sauf preuve du contraire, une inscription commençant par D. M. doit être considérée comme païenne. Restent trois monuments douteux : celui avec la colombe, que nous serions plutôt disposé à qualifier de chrétien ; la pomme de pin, plutôt païenne ; la stèle avec les « sigles » IXX et le dauphin.

Comment nous expliquer la présence simultanée, dans un même cimetière, de tombeaux appartenant à des religions opposées ?

Si l'on pouvait admettre que, légalement et officiellement, les fidèles des deux confessions se fussent servis d'un même cimetière, toutes les difficultés seraient levées ; mais c'est tellement contraire à toutes les habitudes connues que, pour statuer en faveur de la tolérance des anciens habitants d'Avenches une exception aussi étonnante, nous avons besoin de preuves plus convaincantes que ces trouvailles amenées par nos fouilles, mais dues en grande partie au hasard.

Mentionnons une autre hypothèse, mais uniquement pour la repousser aussitôt. On pourrait être tenté de s'imaginer que les chrétiens, craignant la persécution ou la profanation, et n'osant pas mettre ouvertement sur leurs pierres funéraires des symboles de leur foi reconnaissables à tous, auraient eu recours à des emblèmes équivoques et que les adhérents des deux cultes auraient pu admettre également, tels que la pomme de pin, la colombe, le dauphin (ce dernier aurait alors joué le rôle du fameux poisson IXΘΥΣ), ou à des signes insignifiants en apparence, tels que les « sigles » IXX. Ainsi ils auraient pu se cacher et jouir de l'hospitalité du cimetière païen sans se trahir ni forfaire à leur croyance. Ils n'auraient placé de profession de foi explicite et compromettante que dans les cercueils, sous terre, où on ne les voit pas : ainsi s'expliquerait la présence du vase *Vivas in Deo*. Mais une pareille explication est de l'imagination, du roman, et non de l'archéologie ; aussi ne la présentons-nous que pour qu'on ne nous la présente pas.

Une troisième hypothèse nous paraît plus digne d'être prise en

considération. On pourrait supposer que le cimetière a été établi par les païens et utilisé par eux d'abord, puis, à la chute du polythéisme, par les chrétiens. Mais nous ne pouvons pas dater les monuments d'une manière assez exacte pour tirer de leur âge un argument. D'après la forme des lettres, les inscriptions païennes doivent appartenir plutôt aux premiers siècles de l'empire ; en revanche, les sculptures qu'on est tenté de croire chrétiennes sont déjà d'une époque de décadence. Mais un parallèle entre des reliefs assez grossiers et des lettres soigneusement taillées dans la pierre ne permet pas de fixer une date suffisamment précise pour servir de base à une argumentation. Le *Vivas in Deo* qui, d'après M. de Rossi, se trouve du III^e au V^e siècle, est hors de cause dans cette discussion. La différence de matériaux entraîne une différence de formes trop considérable pour que ces caractères gravés sur le verre puissent être comparés avec les lettres creusées dans le marbre.

En présence de toutes ces difficultés, de ces contradictions, nous devons nous résoudre à avouer que, dans l'état actuel de notre savoir, il est plus prudent de ne pas conclure. Peut-être le hasard, qui nous a permis d'extraire ces monuments du sol si souvent fouillé d'Avenches, fournira-t-il un jour de nouveaux matériaux à notre discussion, et par eux la solution de tous ces problèmes.

Encouragé par le résultat des premières fouilles, le comité a décidé de continuer les recherches dans la même région, sur le terrain dit Pré aux Donnes, situé au nord de la propriété Blondel. Les travaux, commencés à la fin de novembre 1886, ont amené la découverte d'une foule de menus objets : un bracelet et une fibule en bronze, un biberon intact, une ampoule en verre complète, deux monnaies en bronze, l'une de Domitien (81-96), l'autre d'Hadrien (117-138), un cadenas, une clef, quelques débris d'une stèle en terre blanche, quatre ou cinq lampes (l'une avec la marque FORTIS)¹, quelques grandes urnes en terre et en verre, des osse-

¹ Ce nom de potier se trouve déjà sur des lampes trouvées à Avenches, à Culm, à Vindonissa, à Lausanne. (Mommsen, pag. 86.) — Trois de ces lampes funéraires sont reproduites dans le présent bulletin ; le dessin, en relief, est assez indistinct, du moins pour le sanglier poursuivi par un chien.

ments, etc. De monuments sculptés, pas trace. Il serait donc facile de supposer que la partie septentrionale du cimetière était occupée par les pauvres, qui n'avaient pas le moyen d'élever des tombeaux pompeux et durables. Cependant, comme nous ne savons pas si cet emplacement, situé si près de la ville, n'a pas été déjà fouillé par les Bernois (qu'on pense à tout ce qui a été emporté à Villars-les-Moines et à Amsoldingen) ou même antérieurement, il ne faut pas trop se hâter d'affirmer.

Ces nouvelles fouilles n'ont fourni que deux inscriptions. La première a été trouvée brisée en plusieurs morceaux, fort distants les uns des autres et à des profondeurs différentes; le creux des lettres était peint en rouge.

D	M	Diis Manibus
IANVA_{ri}AE IANX_{ri}IS		Januariæ Januarius
QUAE V_{ix}IT ANNI_s		quæ vixit annis
VIGI_{nti} nOVEM		viginti novem
SECV_{ndin}VS FILIVS		Secundinus filius
F	C	faciendum curavit

Aux dieux mânes de Januaria Januarius, qui vécut vingt-neuf ans,
son fils Secundinus (?) a fait faire (ce monument).

La ligne 4^e a été restituée, d'une manière qui nous paraît indubitable, par M. Wavre. Le nom de potier Januarius se trouve sur le fond d'un vase de grandes dimensions, conservé au musée d'Avenches, ainsi que sur un vase provenant d'Augst. (Mommsen, pag. 93.)

La seconde inscription a été extraite du sol à la fin de février 1887. La pierre est intacte, mais la lecture en est difficile, le creux des lettres étant rempli de dépôts calcaires. A force de peine, M. Caspari a réussi à la déchiffrer.

D	M	Diis Manibus
FLAVIAESEVE		Flaviæ Seve
RILLEQVEV		rille que v
IXITANXXXVI		ixit an(nis) XXXVI?
FLAVSEVERIN?		Flav(ius) Severin
VSCONIVXC		us coniux c
ONIVGEFC		oniuge f(aciendum) c(uravit)

Aux dieux mânes de Flavia Severilla, qui a vécu 36 (?) ans, Flavius Severinus,
l'époux à l'épouse a fait faire (ce monument).

L'orthographe *e* pour *æ*, la manière vicieuse de diviser les mots, le datif en *e* (coniuge pour coniugi), attestent une époque assez tardive.

Entre le D et le M de la première ligne se trouve un signe qui, d'après M. Caspari, pourrait être une *ascia* (sorte de bêche), symbole très fréquent sur les tombeaux, surtout en Gaule.

On sait qu'Avenches doit son élévation au rang de colonie à l'un des Flaviens. C'est donc avec intérêt qu'on retrouvera ici le nom de Flavius. (Comparez l'inscription de Soleurè, Mommsen N° 226.)

Mentionnons un dernier petit fragment, où se cache peut-être aussi le nom de Flavius :

I A V
L . FL . F

En terminant, nous ne manquerons pas d'adresser nos remerciements à M. Rosset, commissaire-draîneur, qui, sous la haute surveillance de M. Caspari, a dirigé nos fouilles avec autant de dévouement que de savoir-faire. Ses renseignements nous ont souvent été d'un précieux secours.

WILLIAM CART.